



Question sur division parcellaire

Par **totof**, le **21/04/2008** à **13:19**

bonjour,mes parents sont propriétaire d'un terrain de 1600 metes carré sur lequel se trouve leur maison.il me cede 600metres carré pour construire ma maison,j'ai donc fait apel a un géomètre pour effectuer la division parcellaire.par la suite il m'a envoyé son devis qui me semble élevé quel q'un connaitré les tarifs pour se genre d'opérations merci

Par **Mike46**, le **21/04/2008** à **15:18**

Bonjour,
Les géomètres-experts fixent librement leurs honoraires en accord avec leurs clients. Il n'existe pas de barème pour la profession. Les prix peuvent donc varier d'un cabinet à l'autre. Ils sont en général calculés en fonction d'un taux horaire, qui peut être différent selon la complexité de la mission.
Cordialement

Par **totof**, le **21/04/2008** à **15:22**

Merci d avoir repondu aussi rapidement

Par **totof**, le **21/04/2008** à **15:29**

actuellement l'expert me demande 1600euros est ce résonable? cordialement